

VIAGGIATORI. CIRCOLAZIONI, SCAMBI ED ESILIO (SECOLI XII-XX)
CALL FOR PAPERS
WWW.VIAGGIATORIJOURNAL.COM

Exilés, émigrés, bannis (XIIème-XXème siècle)

[...] Tu lascerai ogne cosa diletta
più caramente; e questo è quello strale
che l'arco de lo essilio pria saetta.
Tu proverai sì come sa di sale
lo pane altrui, e come è duro calle
lo scendere e 'l salir per l'altrui scale [...]

Paradiso XVII, 55-60

Dans ces célèbres vers de la *Divine Comédie*, Dante rappelle la souffrance et la douleur propres à l'expérience psychologique de l'exil. En effet, l'idée qu'il représente un moment de grande tristesse, d'éloignement, de déracinement et d'isolement pour les hommes et les femmes qui l'ont vécu semble être particulièrement enracinée aussi bien au temps du poète florentin, que dans les époques qui l'ont précédé et suivi.

Pourtant, l'historiographie récente, en réfléchissant sur l'exil aussi bien volontaire que contraint, a privilégié l'analyse d'autres aspects liés à cette expérience, interrogeant l'exil à nouveaux frais. On a cru, par exemple, important d'interpréter l'expulsion, ou bien le départ volontaire de la terre d'origine, comme une opportunité, comme une possibilité de formation, ou encore comme une occasion pour commencer une activité, comme un moyen, enfin, pour lier des relations politi-

ques, économiques, ou scientifiques¹. De plus, l'attention s'est portée sur les conséquences, en termes de développement et d'amélioration technique et scientifique, de l'exil sur les sociétés qui ont accueilli les émigrés et sur celles de départ. On a aussi réfléchi sur le poids de l'exil dans la diffusion des connaissances et la circulation des savoirs. On a constaté encore que l'émigration obligée, ou bien volontaire, ont été des moments des formation culturelle, intellectuelle et scientifique. On a considéré, enfin, que l'idée de nation semble aller de pair avec la mobilité politique des hommes en Europe et ailleurs².

Le premier numéro de la revue *Viaggiatori* se veut une nouvelle occasion de discussion sur l'exil en analysant, à propos d'un large arc chronologique (XIIème-XXème siècle), les pratiques administratives, ainsi que juridiques mises en place par les gouvernements et les sociétés qui ont accueilli les exilés. Celles-ci mettent en évidence les relations (politiques, économiques, culturelles, scientifiques) entre la communauté des émigrés et celle d'accueil; elles supposent de réfléchir, enfin, sur les catégories permettant de désigner et de définir l'exil.

Les propositions d'articles, de 4.400 signes maximum en italien, en français, ou

-
- 1 S. Aprile, *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS Éditions, 2010; A. Bistarelli, *Gli esuli del Risorgimento*, Bologna, Il Mulino, 2012; D. Diaz, *Un asile pour tous les peuples? Exilés, réfugiés et proscrits politiques en France 1813–1852*, Paris, Armand Colin, 2014; M. Isabella, *Risorgimento in Exile. Italian emigrés and the Liberal International in the Post-Napoleonic Era*, Oxford–New York, Oxford University Press, 2009; A. M. Rao, *Esuli. L'emigrazione politica italiana in Francia (1792–1802)*, Napoli, Guida, 1992.
 - 2 F. Caron, *La dynamique de l'innovation. Changement technique et changement social (XVIe-XXe siècle)*, Paris, Gallimard, 2010; M. Cotte (a cura di), *Circulations techniques: en amont de l'innovation, hommes, objets et idées en mouvement*, Besançon-Belfort, Presses universitaires de Franche-Comté-UTBM, 2004; R. De Lorenzo, *Sistemi patriottici. Tempi e spazi delle identità nazionali*, «Meridiana», 2014, pp. 105-130; L. Roberts, *Science and Global history 1750-1850. Local encounters and the global circulation of knowledge*, «Itinerario», 33, 2009, pp. 7-8; S. Schaffer, L. Roberts, K. Raj, J. Delbourgo, *The Brokered World, Go-Betweens and Global Intelligence, 1770–1820*, Warson Publishing International, Uppsala University Press, 2009.

en anglais, sont à envoyer, accompagnées d'une brief *curriculum vitæ* de l'auteur, à la rédaction de la revue (direzione@viaggiatorijournal.com; segreteria@dazione@viaggiatorijournal.com) avant le 31 janvier 2017. Elles feront l'objet d'une double expertise à l'aveugle.

Les propositions peuvent s'inscrire dans l'un des domaines suivants :

- ! Les pratiques administratives et juridiques d'accueil des exilés;
- ! Les relations entre les exilés et la société d'accueil;
- ! *Les catégories d'identification et de définition de l'exil.*